



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement secondaire

Question écrite n° 13351

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation du lycée Voltaire de Doha et sur les graves problèmes de censure des programmes du second cycle entraînant l'expulsion du proviseur du lycée ainsi qu'une dizaine d'enseignants et ce vraisemblablement à l'initiative du procureur général, président du conseil d'administration du lycée. Un quotidien qatari a relaté cette expulsion en évoquant des plaintes de parents d'élèves, à 40 % qataris, qui concerneraient « la non-conformité de certains programmes avec les préceptes de l'islam ». Cette « non-conformité » fait en réalité référence à un cours d'histoire sur la chrétienté au Moyen-âge, censuré par les autorités mais aussi à la volonté de l'État du Qatar de remplacer un manuel d'enseignement d'arabe libanais par un manuel qatari qui combine l'enseignement de l'arabe et de la religion. Alors que le Qatar annonce sa volonté de financer des établissements du même type que le lycée Voltaire, dans l'ensemble des pays du Golfe et en Afrique, alors même que Doha aspire à devenir le pôle de la francophonie régionale, il lui demande de lui faire part de la position du Gouvernement français concernant l'emprise des dirigeants qataris sur l'enseignement français dans ces pays et sur le modèle d'éducation de notre République. Il demande s'il ne faudrait pas agir au plus vite pour rétablir la situation au lycée Voltaire et défendre nos valeurs qui, face aux différentes stratégies d'investissement de l'État du Qatar, en France ou ailleurs, se voient menacées.

Texte de la réponse

Le lycée Voltaire de Doha est un établissement privé de droit local dont le cursus primaire est homologué par le ministère français de l'éducation nationale. Ouvert en 2007 en réponse à un souhait des autorités qataries qui ont mis gracieusement à disposition du lycée le terrain et ses bâtiments, il accueille 44 % de jeunes Qatariens. Il s'inscrit dans le cadre d'une coopération éducative de qualité et constitue un élément de la politique de promotion du français dans cette zone géographique où le modèle anglo-saxon est très développé. La gestion et le suivi pédagogique de cet établissement ont été confiés à la mission laïque française (MLF). S'il constitue un projet emblématique, cet établissement a dû surmonter un certain nombre de difficultés. La première, en 2010, a concerné le contenu des programmes et des manuels. Une mission de l'inspection générale de l'éducation nationale, menée à la demande de la MLF en avril 2011, a permis de normaliser la situation. Le second problème est intervenu au cours de cette année et concerne la gestion du lycée. Elle a conduit au départ de la MLF. Les autorités françaises et qatariennes travaillent actuellement à la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Le Qatar - où le nombre de francophones est estimé à 100 000 - manifeste depuis plusieurs années la volonté de s'ouvrir à la francophonie, notamment à travers la création d'une radio francophone « Oryx FM », l'ouverture de lycées français ou la présence de la chaîne TV5. A l'appui de leur demande de statut de membre associé à l'organisation internationale de la francophonie, les autorités qatariennes ont mis en valeur leur décision d'expérimenter l'enseignement du français dans 5 établissements scolaires publics pilotes et la conclusion de nombreux accords avec des pays membres de la francophonie, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elles ont également souligné qu'elles adhéraient aux valeurs de la francophonie.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13351

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7255

Réponse publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 774